



<http://amopa54.fr>

Parution en décembre 2023

<https://amopa54.blogspot.com>

La lettre

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de Meurthe-et-Moselle

Le mot du Président,

Chères amies, chers amis,

L'année 2023 s'achève. Nous avons pu renouer nos contacts et reprendre de manière un peu plus régulière nos activités traditionnelles ; d'abord avec le repas (reporté à plusieurs reprises) qui s'est déroulé le 17 mars au lycée Stanislas de Villers-lès-Nancy, ensuite avec notre Assemblée Générale qui nous a rassemblés à Toul le 25 mars.

Le 20 octobre, le voyage au château de Cirey-sur-Blaise et à Colombey-les-Deux-Églises (projet prévu à l'origine pour mai 2020) a enfin pu se réaliser en partenariat avec l'Association des Seniors et Retraités de Jarville ; le compte-rendu est rapporté dans « *La Lettre* », notre bulletin de liaison.

Le 23 novembre, le professeur Jean-Pierre HUSSON a donné une conférence très intéressante sur « Les couleurs de la Lorraine » (cf. ci-dessous).

Courant 2024, nous vous proposons deux manifestations dont vous pourrez prendre connaissance de façon détaillée dans ce document. Merci de réserver les dates du 13 février, pour notre repas de convivialité au lycée Stanislas de Villers-lès-Nancy, et le 27 mars (un mercredi), pour notre Assemblée Générale à Nancy, dans un lieu inhabituel.

J'en profite, à nouveau, pour faire appel aux bonnes volontés ; quelques petits nouveaux ou petites nouvelles seraient les bienvenus au sein de notre Comité consultatif ! Nous étudions actuellement différents projets à vous soumettre : ainsi, sont à l'étude, trois sorties d'une journée en Lorraine, également la possibilité d'un séjour de plusieurs jours en France et la présentation de deux conférences.

La lecture de « *La Lettre de décembre* » sera l'occasion d'en prendre connaissance et surtout n'hésitez pas à nous faire part de vos propositions et suggestions.

En cette période de fin d'année, permettez-moi, au nom du Comité consultatif de Meurthe-et-Moselle, de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et de préparer une année 2024 souriante et agréable à vivre.

Portez-vous pour le mieux.

Bien amicalement.

Henri BAN

1. Sortie du 20 octobre 2023 à Cirey-sur-Blaise et à Colombey-les-Deux-Églises

Visite guidée par les propriétaires du château de Cirey-sur-Blaise, déjeuner au restaurant « La grange du relais » à Colombey-les-Deux-Églises, visite guidée de la Boisserie, temps libre au cimetière et visite du Mémorial Charles de Gaulle

Le château de Cirey-sur-Blaise, propriété de Madame la marquise Émilie du Châtelet (1706-1749),



accueillit l'écrivain et philosophe Voltaire. Cette marquise avant-gardiste était talentueuse dans bien des domaines ; linguiste lisant le grec et le latin, mathématicienne et physicienne, elle permit la traduction, la compréhension et la diffusion des travaux du mathématicien anglais

Isaac Newton (1642-1727) sur la Théorie de l'Attraction Universelle. De plus, elle s'intéressait à la mode et chantait à l'opéra ; philosophe des Lumières et femme de lettres, elle fut l'amante de Voltaire (1694-1778).

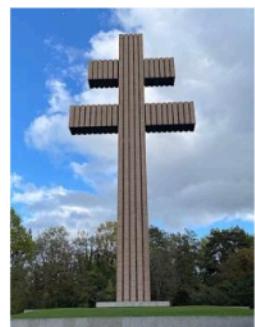
Pour ces visites, dix Amopaliens s'étaient joints à une trentaine de seniors et retraités jarvillois. Sous la pluie et dans le froid, la visite du parc fut vite abandonnée. Accueil chaleureux par les propriétaires, Monsieur le Comte de Salignac Fénelon et son épouse. Ce château accueillit Voltaire de 1734 à 1749, période pendant laquelle il finança et aménagea une aile du bâtiment pour ses appartements privés. Découverte des pièces : « salle à manger avec ses quatre natures mortes de petits gibiers peintes aux murs, bibliothèque-bureau, chambre à coucher avec alcôve et cabinet de toilette privé, chapelle avec ses coupoles et dômes peints et décorés en trompe l'œil » et des mobiliers acquis progressivement, en raison des dégâts et vols commis dans cette demeure laissée à l'abandon. Visite des communs, avec cuisine, blanchisserie « où est exposée une importante collection de fers à repasser anciens et de petits fourneaux de lingère » et une grande salle de réserves d'aliments. Ascension dans les combles, seule partie épargnée par les révolutionnaires, qui logent un magnifique petit théâtre « intime, privé, unique en France » dans lequel Voltaire et Émilie donnaient des représentations devant un auditoire très restreint, en raison de l'exiguïté de la salle de spectacle.

Sous un soleil bienvenu, visite de la Boisserie, demeure familiale du général Charles de Gaulle, entourée



de son parc arboré. A l'intérieur : ses lieux d'habitation, la cuisine, le salon et son bureau avec sa bibliothèque fournie, dont il fermait la porte derrière lui, ayant une vue quasi panoramique sur la vallée. Lieu de silence au cimetière, sur sa tombe. Dominant le village, le Mémorial, « un rendez-vous avec l'histoire du XXème siècle et une rencontre avec Charles de Gaulle dans son intimité ». L'exposition temporaire « Jean Moulin », héros

de la résistance, a permis de découvrir sa jeunesse, sa personnalité et son parcours dans l'administration française. Dominant le Mémorial, l'immense Croix de Lorraine, de 43,50 mètres, constituée de blocs de granit rose, domine le paysage haut-marnais.



2. COL Action Sociétale : 2023-2024

Conseil à l'Orientation
des Lycéens



Idée de passage,

**de l'autre côté de la
montagne, un monde
à découvrir**

Constat :

Extrait d'un [article](#) publié sur le site www.lemonde.fr

Le CAMPUS • PARCOURSUP 2023

Sur Parcoursup, « les filles et les élèves des milieux défavorisés sous-estiment leur niveau »

Alors que la phase principale de Parcoursup s'est achevée le 7 juillet, une étude de l'Institut des politiques publiques montre que les bons élèves de milieux défavorisés et les filles sont moins ambitieux dans leurs vœux par manque de confiance en eux.

Par Séverin Graveleau

Publié le 12 juillet 2023 à 06h00, modifié le 12 juillet 2023 à 08h01 • Lecture 3 min.

d'où l'idée de cette action sociétale : **susciter des interrogations et tenter d'y répondre au mieux**

Les AMOPALIENS constituent un **vivier** d'experts, susceptibles de fournir des informations **fiables** sur l'écosystème de l'**enseignement supérieur** (filières d'enseignement, vie étudiante, ...) à des lycéens, à leurs parents, ... afin de les conseiller dans leur orientation (ou ré-orientation) et les accompagner socialement dans leur future vie d'étudiant.

Action 2023-2024

- Diffusion de l'action COL aux proviseurs de Meurthe-et-Moselle et invitation à participer
- Identification des équipes pédagogiques impliquées
- Diffusion via l'administration des lycées d'un questionnaire à destination des élèves de **Première car** " *Le plus tôt on parle d'orientation, le mieux c'est ...*"
- *Concaténation des réponses et diffusion de l'analyse globale ET diffusion de l'analyse des réponses de ses « lycéens » à chacun des établissements*
- En fonction des retours, organisation du mode d'échanges entre lycéens et vivier AMOPA

Deux lycées

[Lycée Frédéric Chopin - Nancy](#)

[Lycée Georges Baumont - Saint Dié des Vosges](#)

ont répondu positivement à notre initiative et ont diffusé le lien vers le questionnaire à leurs élèves de Première.

Michel ROBERT

3. Bourses étudiantes AMOPA

L'appel à candidature «[Les bourses étudiantes](#)» 2023-2024 a été diffusé aux étudiants de l'Université de Lorraine par le service Communication via le site [Factuel](#) (cf. ci-dessous)



À LA UNE

Agenda culturel

Semaine du numérique

Égalité, diversité

NOTRE ÉTABLISSEMENT

NOS FORMATIONS

NOS LABORATOIRES

NOS CAMPUS |

Etudiant·es, vous avez un projet pour l'été en lien avec vos études ? Des bourses vous sont offertes par l'AMOPA

Publié le 2/11/2023



Vous avez un projet pour l'été 2024 en relation avec vos études, pensez aux bourses AMOPA pour vous aider à le réaliser. L'AMOPA, c'est l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques.

L'objet de ces bourses, en partenariat avec la MAE Solidarité, est de permettre à des étudiants de faire, de préférence pendant l'été, en France ou à l'étranger, un travail d'étude ou de recherche sur un sujet de leur choix ; ce sujet d'étude peut aussi être entrepris en vue de l'obtention d'un examen ou d'un diplôme universitaire.

Des bourses mais pour qui ? pour les étudiants en BUT, Licence ou Master

Les bourses sont accordées par priorité à des candidats qui présentent un sujet d'étude original ou innovant dans divers domaines : artistique, littéraire, économique, social, scientifique ou technologique.

Les bourses nationales sont attribuées en fonction de l'intérêt et de la qualité du projet ainsi que des ressources du candidat et du niveau d'études suivies

Stage de qualification (stage de BUT, Licence, Master...), voyage d'études ou encore étude personnel, tous les types de travaux peuvent être éligibles.

[Découvrir les bourses étudiantes de l'AMOPA et formulaire de demande](#)

Le dossier complet devra être adressé par mail au correspondant AMOPA/Université de Lorraine au plus tard le 4 février 2024.

Le correspondant AMOPA/Université de Lorraine : Michel ROBERT - michel.robert@univ-lorraine.fr – est à votre disposition pour tout complément d'information.

Merci de diffuser aux étudiantes de vos relations

Michel ROBERT

4. Concours Arts et maths

Le concours [Arts et maths](#) permet d'aborder la géométrie au travers de l'étude d'une œuvre d'art. Après avoir été expérimenté en 2022-2023 en Meurthe et Moselle, le concours est implémenté sur l'ensemble du département pour cette année scolaire.

L'édition 2023-2024 du concours, qui s'inspire des œuvres de [Auguste Herbin](#), s'adresse aux classes :

- [Maternelles](#) ; les élèves produiront une œuvre collective qui s'inspire de l'œuvre **Orphée** de l'artiste
- [Primaires et Ulis](#) ; en s'inspirant de l'œuvre, **Danseuse**, chaque participant proposera une composition au format A4
- [Collèges et Segpa](#) ; en s'inspirant de l'œuvre **Joie**, chaque collégien proposera une composition au format A4, en s'efforçant de créer un effet d'optique.

Les diverses créations devront être retournées, par voie électronique – scan des créations – et par voie postale - au plus tard le **16 février 2024**.



Orphée - 1957



Danseuse - 1919



Joie - 1957

N'hésitez pas à visiter virtuellement le musée [Matisse au Cateau Cambrésis](#), le musée d'[art moderne à Céret](#),

Michel ROBERT

5. Conférences AMOPA

En partenariat avec [Sciences et Société](#), jeudi 23 novembre 2023, notre collègue [Jean Pierre HUSSON](#), Professeur Émérite, Géographe, Commandeur des Palmes Académiques, nous a présenté la Lorraine au travers du prisme des couleurs ; cette conférence a accueilli environ trente auditeurs à Polytech Nancy.

La teneur de la conférence ainsi que deux moments de l'intervention de Jean-Pierre sont disponibles sur le blog de l'AMOPA 54.

Une prochaine conférence donnée par [Katia Astafieff](#) – autrice et globe-trotteuse – [Jardin Botanique Jean Marie Pelt](#) est prévue en mars 2024.

N'hésitez pas à nous transmettre des « offres de service » afin que nous étayions l'offre AMOPA 54 de conférences.

6. CONCOURS PLAISIR D'ECRIRE 2024

Les tout premiers poèmes du concours 2024 viennent de nous parvenir. Ils sont en provenance du lycée de LONGWY.

Le jury est au complet, composé de dix membres, enseignants retraités ou en activité, professeurs des écoles, des collèges, des lycées et de l'Université.

Je vous rappelle que nous avons fixé la date de retour des copies des concours **Plaisir d'écrire et Arts et Maths au 16 février 2024**.

Comme toujours, ces délais nous sont dictés par la date des vacances de février, du 24 février au 11 mars 2024, et par la date de retour des copies à Paris **le 11 mars 2024**.

Ce qui signifie que notre jury se réunira pendant les vacances de février **le 6 mars 2024**.

Les meilleures copies du département sont envoyées à Paris pour concourir au national.

Après publication des résultats des lauréats, les responsables d'établissements organisent une cérémonie de remise des prix en présence d'un ou plusieurs membres de l'AMOPA, des professeurs, des élèves, de leurs parents et de leurs camarades : cérémonie empreinte d'émotion, surtout au moment où chaque lauréat déclame son œuvre devant le public et où il se voit remettre un diplôme et un bon d'achat à faire valoir dans une librairie.

Nous espérons avoir le **plaisir de lire** de nombreuses œuvres, ce qui signifierait que beaucoup d'élèves auront connu le **plaisir d'écrire**.

Michèle PROTOIS

Date limite de réception des copies :

16 février 2024

Contact et adresse de retour :

Madame Michèle PROTOIS
6 rue du Blanc Percin
54210 Azelot
michele.protois@wanadoo.fr

Voici les affiches relatives à trois niveaux différents :

Cours moyen des écoles élémentaires, Collèges, Lycées et Enseignement supérieur.

Concours national PLAISSIR D'ÉCRIRE
Cours moyen des Ecoles élémentaires 2023-2024

PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE
Sujet proposé: L'histoire débute au CDI ou dans une bibliothèque. Vous décorez dans un rayon un livre qui vous séduit. Vous le saisissez. Un phénomène magique alors a lieu. Faites le récit de l'aventure qui vous permet de vivre cette découverte.
Les travaux, de deux pages maximum, devront être réalisés en classe. Ils pourront être dactylographiés (Times New Roman 12, doc, jpg, pdf, intelligence simple) ou manuscrits (écriture lisible)

PRIX DE POÉSIE
Ecrire en une page un poème sur un thème de votre choix (forme fixe ou libre)

RÈGLEMENT DU CONCOURS A LIRE ATTENTIVEMENT

- Les travaux, rédigés en français, devront être individuels et authentiques.
- L'identité de l'élève (nom, prénom, classe) ainsi que les coordonnées de l'établissement et la signature de l'enseignant figurent **UNIQUEMENT** sur une page de garde agrafée à la copie et **non pas** sur la copie elle-même.
- Un élève peut participer à plusieurs épreuves.
- PAS D'INSCRIPTION NÉCESSAIRE** L'enseignant choisira et adressera à la section départementale de l'AMOPA les cinq meilleures copies par épreuve et par niveau (pour les classes à double niveau) à la date et adresse figurant dans les encadrés ci-dessous ou sur le site internet www.amopa.fr/ lequel concours, à partir du mois de novembre 2023.
- La section départementale de l'AMOPA enverra les deux meilleures copies par épreuve et par niveau au Siège national pour la désignation des lauréats nationaux.

Date limite de réception des copies :
16 février 2024

Contact et adresse de retour :
Madame Michèle PROTOS
6 rue du Stac Forain
54210 Azelot
michele.protos@wanadoo.fr

Prix nationaux: Bourses, séjours culturels et touristiques. Les lauréats nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site internet de l'AMOPA à partir du mois de mai 2024. Pour tout renseignement complémentaire: amopa.courriel@orange.fr

Concours national PLAISSIR D'ÉCRIRE
Collèges 2023-2024

PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE
Sujet pour les classes de 6^{ème} et 5^{ème}:
L'histoire débute au CDI ou dans une bibliothèque. Vous décorez dans un rayon un livre qui vous séduit. Vous le saisissez et un phénomène magique a lieu. Faites le récit de cette aventure

Sujet pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème}:
La représentation de la société proposée par les médias est-elle guidée uniquement par le souci d'être drôle?

Les travaux seront réalisés en classe. Ils pourront être dactylographiés (2 pages maximum, Times New Roman 12, doc, jpg, pdf, intelligence simple) ou manuscrits (écriture lisible)

PRIX DE POÉSIE
Ecrire en une page un poème sur un thème de votre choix (forme fixe ou libre)

PRIX DE LA JEUNE NOUVELLE
Ecrire, en quatre pages maximum, une nouvelle de votre choix (forme fixe ou libre)

RÈGLEMENT DU CONCOURS A LIRE ATTENTIVEMENT

- Les travaux, rédigés en français, devront être individuels et authentiques.
- L'identité de l'élève (nom, prénom, classe) ainsi que les coordonnées de l'établissement et la signature de l'enseignant figurent **UNIQUEMENT** sur une page de garde agrafée à la copie et **non pas** sur la copie elle-même.
- Un élève peut participer à plusieurs épreuves.
- PAS D'INSCRIPTION NÉCESSAIRE** L'enseignant choisira et adressera à la section départementale de l'AMOPA les cinq meilleures copies par épreuve et par niveau (pour les classes à double niveau) à la date et adresse figurant dans les encadrés ci-dessous ou sur le site internet www.amopa.fr/ lequel concours, à partir du mois de novembre 2023.
- La section départementale de l'AMOPA enverra les deux meilleures copies par épreuve et par niveau au Siège national pour la désignation des lauréats nationaux.

Date limite de réception des copies :
16 février 2024

Contact et adresse de retour :
Madame Michèle PROTOS
6 rue du Stac Forain - 54210 Azelot
michele.protos@wanadoo.fr

Prix nationaux: Bourses, séjours culturels et touristiques. Les lauréats nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site internet de l'AMOPA à partir du mois de mai 2024. Pour tout renseignement complémentaire: amopa.courriel@orange.fr

Concours national PLAISSIR D'ÉCRIRE
Lycées et Enseignement supérieur 2023-2024

PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE
Sujet: A la manière de Jean de la Bruyère, rédigez un portrait satirique qui vise à dénoncer le comportement superficiel et vaniteux d'un personnage qui vous est contemporain.

Les travaux réalisés en classe. Ils pourront être dactylographiés (2 pages Times New Roman 12, doc, jpg, pdf, intelligence simple) ou manuscrits (écriture lisible)

PRIX DE POÉSIE
Ecrire en une page un poème sur un thème de votre choix (forme fixe ou libre)

PRIX DE LA JEUNE NOUVELLE
Ecrire, en six pages maximum, une nouvelle de votre choix (forme fixe ou libre)

RÈGLEMENT DU CONCOURS A LIRE ATTENTIVEMENT

- Les travaux, rédigés en français, devront être individuels et authentiques.
- L'identité de l'élève (nom, prénom, classe) ainsi que les coordonnées de l'établissement et la signature de l'enseignant figurent **UNIQUEMENT** sur une page de garde agrafée à la copie et **non pas** sur la copie elle-même.
- Un élève peut participer à plusieurs épreuves.
- PAS D'INSCRIPTION NÉCESSAIRE** L'enseignant choisira et adressera à la section départementale de l'AMOPA les cinq meilleures copies par épreuve et par niveau (pour les classes à double niveau) à la date et adresse figurant dans les encadrés ci-dessous ou sur le site internet www.amopa.fr/ lequel concours, à partir du mois de novembre 2023.
- La section départementale de l'AMOPA enverra les deux meilleures copies par épreuve et par niveau au Siège national pour la désignation des lauréats nationaux.

Date limite de réception des copies :
16 février 2024

Contact et adresse de retour :
Madame Michèle PROTOS
6 rue du Stac Forain
54210 Azelot
michele.protos@wanadoo.fr

Prix nationaux: Bourses, séjours culturels et touristiques. Les lauréats nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site internet de l'AMOPA à partir du mois de mai 2024. Pour tout renseignement complémentaire: amopa.courriel@orange.fr

7. Repas au Lycée polyvalent régional Stanislas

468 rue de Vandoeuvre, 54600 Villers-lès-Nancy

Mardi 13 février 2024 à 11 h 45

Menu : Entrées diverses

Darne de saumon et ses accompagnements

Assiette de fromages

Savarin « Belle fruitière »

Boissons et café

Tarif : 25 € par personne ; maximum 40 personnes

Inscription au repas au Lycée Stanislas, **avant le 31 janvier 2024**, auprès de :

X.....

Monsieur Henri BAN, 1 ter, rue du Général Leclerc, 54122 AZERAILLES

Mme, M.s'inscrit pour le repas au Lycée Stanislas

du mardi 13 février 2024 à 11 h 45

Nombre de personnes : ;

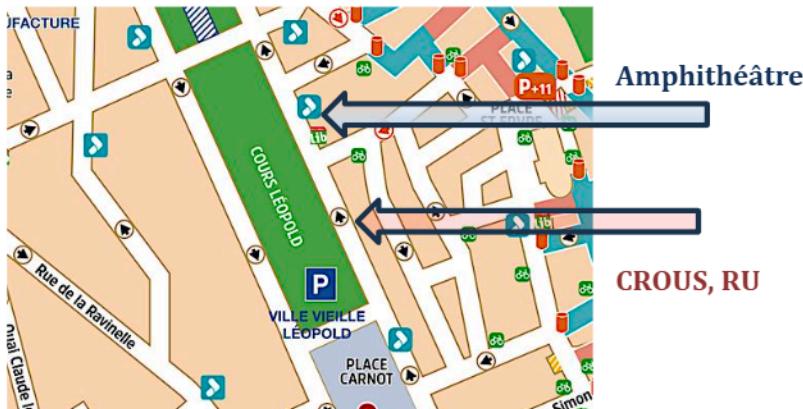
Je joins un chèque à l'ordre de l'AMOPA 54 de 25 € x = €

Date et signature

8. Assemblée générale de l'AMOPA 54

Mercredi 27 mars à 9 h 30, dans l'amphithéâtre de l'Université de Lorraine

Adresse : Université de Lorraine, Présidence Léopold,
34 Cours Léopold, 54000 NANCY



Déjeuner à 12 h 30 au restaurant universitaire (RU)

CROUS, 16 Cours Léopold, 54000 NANCY ; Parking payant : Place Carnot

Inscription au repas au CROUS (35 € par personne) **avant le 10 mars 2024**, auprès de :

✓.....

Monsieur Henri BAN, 1 ter, rue du Général Leclerc, 54122 AZERAILLES

Mme, M.s'inscrit pour le repas au RU du CROUS

du mercredi 27 mars 2024 à 12 h 30

Nombre de personnes :

Je joins un chèque à l'ordre de l'**AMOPA 54** de 35 € x = €

Date et signature

✓.....

Directeur de la publication :
Michèle DUJANY, Présidente nationale de l'AMOPA
Rédacteur en chef : n° ISSN 2971-4125
Henri BAN, Président délégué de la section de M-M

Adresses utiles :

Secrétaire : Karine LEPAGE, 52 rue Charles Martel, 54250 Champigneulles

Trésorier : Claude LAVICKA, 10 rue Maréchal NEY, 54140 Jarville-la-Malgrange

Président : Henri BAN, 1ter rue du Général Leclerc, 54122 Azerailles